

■ **Thévenaz S.A.**, à Ursy, CH-217-1002184-9, exploitation d'une entreprise de charpente, etc. (FOSC du 07.05.2003, p. 5). Par ordonnance du 11.03.2008, le Président du Tribunal de la Glâne, à Romont, a prononcé la faillite de la société avec effet à partir du 11.03.2008, à 08h30. Nouvelle raison sociale: **Thévenaz S.A. en liquidation**.

Journal no 1283 du 08.04.2008
(04428346 / CH-217.1.002.184-9)